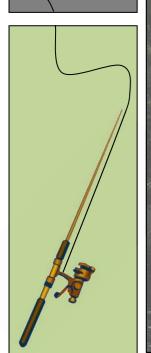


LE PETIT GUIDE DE L'APPRENTI PÊCHEUR

DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION



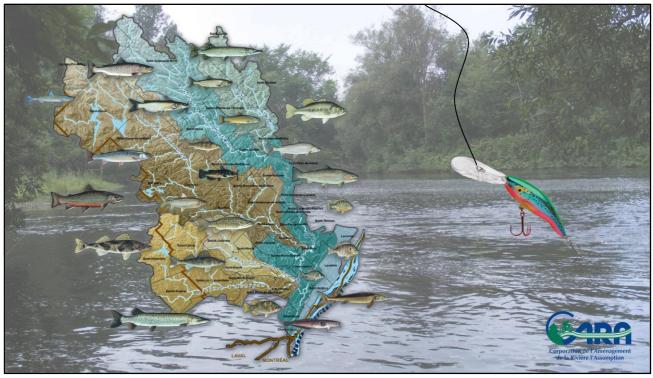




TABLE DES MATIÈRES

Introduction1
Un bassin versant2
Organisme de bassin versant : la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (CARA)3
Respect de l'environnement : un enjeu social
Attention espèces en péril5
Pêcher en toute sécurité 6
Du lac à l'assiette7
Règlements de pêche8
La remise à l'eau et les captures accidentelles10
Les poissons du bassin versant de la rivière L'Assomption

	Acipenséridés Esturgeon jaune12
Les l	Lottidés
*	Lotte 12
Les I	Ictaluridés
∲ ⁄	Barbotte brune 14
*	Barbue de rivière14
Les	Ésocidés
∲ ′	Grand brochet16
*	Maskinongé16
Les (Centrarchidés
*	Achigan à grande bouche 18
*	Achigan à petite bouche 18
	Crapet arlequin20
	Crapet soleil 20
*	Crapet de roche22
∳	Maridane noire

Les Salmonidés ♦ Omble chevalier......24 Omble de fontaine24 Ouananiche26 Truite brune 28 Cisco de lac......30 Grand corégone......30 Les Percidés * Doré jaune...... 32 Doré noir......32 Perchaude......34 Les Osméridés * Éperlan arc-en-ciel 34 Coffre à pêche 36 Mes succès de pêche!! 37

LA PÊCHE!!

On aime ou on n'aime pas, surtout quand le poisson a décidé de ne pas mordre. Mais quel plaisir lorsqu'enfin il mord! La récompense tant attendue de ces longues heures d'attente.

Il va sans dire que la patience est une qualité essentielle pour être un bon pêcheur. Pour ceux qui ne l'ont pas, c'est une bonne activité pour la développer.

Seul ou en groupe, à gué ou en embarcation, la pêche procure des défis autant aux experts qu'aux débutants. Il n'est pas nécessaire d'aller bien loin et de posséder un gros coffre à pêche pour pratiquer cette activité et en avoir du plaisir. Souvent la petite rivière non loin de la maison abrite des poissons intéressants à capturer. Il suffit d'être attentif, d'avoir un peu de connaissance sur les espèces, de trouver le bon endroit, l'heure à laquelle le poisson mord bien à cet endroit. Chaque espèce de poissons offre un défi qui lui est propre. À vous de les découvrir et ce petit guide peut vous aider à connaître les espèces de poissons du bassin versant de la rivière L'Assomption.

Et n'oubliez pas, il est toujours plus agréable de pêcher lorsque les lieux sont propres et que les gens respectent la réglementation.



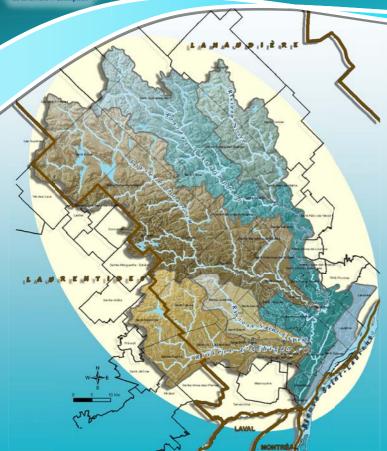
UN BASSIN VERSANT

Un bassin versant est un territoire dont les limites sont naturelles, et non pas déterminées par l'être humain. En fait, ce sont les crêtes des montagnes et les dénivellations du terrain qui déterminent les limites d'un bassin versant. On appelle généralement ces crêtes de montagne et dénivellations la ligne de partage des eaux. C'est donc dire que chacune des gouttes d'eau qui tombe à l'intérieur des limites d'un bassin versant atteindra à la fin de son parcours la même sortie. L'ensemble des eaux qui s'écoulent dans un bassin versant donné utilise donc la même porte de sortie, l'exutoire du cours d'eau principal qui draine ce bassin versant. Dans notre cas, la sortie est la rivière L'Assomption qui se déverse dans le fleuve Saint-Laurent.

Le bassin versant de la rivière L'Assomption couvre un territoire de 4 220 km². Ce n'est pas moins de 4 618 plans d'eau dont près de 1 189 lacs de plus de un hectare de superficie qui se répartissent sur ce territoire.



ORGANISME DE BASSIN VERSANT : LA CORPORATION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION



La CARA a été fondée en 1983 par un groupe de travail préoccupé par les problématiques et la valeur de la rivière L'Assomption. Elle a été reconnue officiellement par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs comme organisme de bassin versant responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre progressive de la gestion intégrée des ressources en eau du bassin versant L'Assomption. La gestion intégrée de l'eau par bassin versant est une approche qui tient compte de l'ensemble des activités et usages qui ont un impact sur la ressource eau à l'intérieur du territoire naturel d'écoulement des eaux, le bassin versant.

En mars 2006, la CARA déposa le premier Plan Directeur de l'Eau du Québec, lequel reçu l'approbation gouvernementale en septembre 2007. Un des trois enjeux figurant au plan directeur de l'eau est de favoriser les activités récréotouristiques relatives à l'eau. De ce fait, la CARA contribue à récupérer, conserver et promouvoir les attraits et les activités telles que la pêche sportive à l'intérieur de son territoire



RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT : UN ENJEU SOCIAL

Des petits gestes tout simples peuvent faire la différence quand tout le monde s'y met.

Le seul fait de rapporter ses déchets (contenant de vers de terre, emballage quelconque) ou encore de ramasser ceux d'un autre, contribue à maintenir la propreté des lieux.

#2

À éviter !!

Ne relâchez pas en nature d'espèces exotiques telles que la tortue à oreilles rouges, poissons d'aquarium et même certaines plantes. Ces espèces ne sont pas natives du Québec, mais peuvent survivre en nature. Elles nuisent aux espèces indigènes en créant une compétition pour la nourriture et l'occupation du territoire.

1 Une contribution !!

Le premier geste de tout bon pêcheur est d'acheter son permis de pêche. Par cette action, vous versez une somme de 2,70 \$ à la Fondation de la faune du Québec. Ce fonds permet à la Fondation de financer des projets fauniques par exemple, l'aménagement d'une nouvelle frayère pour l'omble de fontaine.

#3

En embarcation!!

Lorsque l'on utilise une embarcation à moteur :

- Attention aux fuites d'essence dans l'eau lors des remplissages. Privilégier les remplissages en dehors de l'eau.
- Éviter de circuler à grande vitesse. À grande vitesse, le mouvement de l'hélice entraine une turbulence qui perturbe le fond du lac ou du cours d'eau et augmente également la turbidité de l'eau. De plus, la vague qui est engendrée vient s'écraser sur la rive accentuant l'érosion de cette dernière. C'est d'autant plus vrai, si la rive ne possède plus de végétation.



Quelques poissons à prendre soin

Espèce de poisson	Statut provincial	Statut fédéral
Dard de sable - Ammocrypta pellucida	Menacée	Menacée
Fouille-roche gris - Percina copelandi	Vulnérable	Menacée
Anguille d'Amérique - Anguilla rostrata	Susceptible	Préoccupante
Barbotte des rapides - <i>Noturus flavus</i>	À l'étude	À l'étude
Esturgeon jaune - Acipenser fulvescens	Susceptible	Menacée
Esturgeon noir - Acipenser oxyrynchus	Susceptible	Aucun
Omble chevalier oquassa - Salvelinus alpinus oquassa	Susceptible	Aucun
Méné d'herbe - <i>Notropis bifrenatus</i>	Vulnérable	Préoccupante



ATTENTION ESPÈCES EN PÉRIL



Le bassin versant de la rivière L'Assomption abrite plusieurs espèces de poisson en danger. Certaines de ces

espèces ne présentent pas d'intérêt pour les pêcheurs. C'est le cas du dard de sable (*Ammocrypta pellucida*) et du fouille-roche gris (*Percina copelandi*) qui sont de petite taille, de 4 à 7 cm de longueur. Toutes deux font partie de la même famille que le doré jaune, soit les percidés.

Vulnérabilité:

Ces petits poissons sont très sensibles et intolérants à la détérioration de la qualité de l'eau causée principalement par les activités agricoles et urbaines. Ainsi, l'envasement de leurs habitats par l'érosion des berges, la pollution des cours d'eau et la modification du débit des rivières menacent considérablement leur survie à moyen terme. Outre ces petits poissons, d'autres espèces éprouvent des difficultés de survie. La perte et la fragmentation d'habitat, les espèces exotiques envahissantes, la pollution, le prélèvement et les changements climatiques sont autant de causes affectant la survie des espèces.

Les connaître est un premier pas pour les protéger. Renseigne-toi en visitant :

http://www.cosewic.gc.ca/fra/sct5/index_f.cfm

http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/index.jsp



PÊCHER EN TOUTE SÉCURITÉ





Question de sécurité, il vaut mieux prévenir que mourir !!

Pêcher du bord ou en embarcation, il est préférable de porter un gilet de sauvetage adapté à sa personne.



Choisir un bon gilet de sauvetage!!

Le choix d'un bon gilet de sauvetage peut faire la différence entre flotter ou couler :

- Pour les enfants, le gilet se choisit selon le poids;
- Pour les adultes, le gilet se choisit selon le tour de poitrine;
- Il faut également que le gilet porte l'approbation du Ministère des transports du Canada.



Avant de partir ...

Que vous partiez à la pêche en bateau ou à gué, il est important d'aviser un parent et de lui mentionner :

- 1-le lieu de pêche;
- 2-avec qui vous allez à la pêche (le nom et le nombre de personnes);
- 3- l'heure de départ et de retour.

Ces informations peuvent orienter rapidement les recherches en cas d'accident.



En embarcation!!

Lorsque que l'on part en embarcation, il est important :

- 1. De vérifier la météo;
- 2. De vérifier l'équipement (bateau, moteur, carburant);
- 3. Il est obligatoire d'avoir une **trousse de sécurité** (gilet de sauvetage, rame, lampe de poche, sifflet, corde et écope).



DU LAC À L'ASSIETTE



Quelques précautions à connaître sur la consommation du poisson

#1

Contaminants!!

Certaines espèces de poissons sont plus vulnérables à l'accumulation de contaminants (métaux lourds) dans leur chair comme les brochets. De ce fait, les contaminants contenus dans le poisson peuvent également s'accumuler en nous. Afin de prévenir ce phénomène, le Ministère de Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP) a établi une norme de consommation sécuritaire pour la santé. Cette norme s'applique principalement aux personnes qui mangent du poisson régulièrement pour éviter une contamination à long terme.

Pour plus d'informations, consultez le Guide de consommation du poisson de pêche sportive en eau douce sur le site du MDDEP :

http://www.mddep.gouv.gc.ca/eau/quide/complement.htm



Parasites!!

Il arrive que les poissons pêchés soient également parasités. Chez les poissons, on trouve deux sortes de parasites :

- les parasites externes vus sur la peau, les branchies et les nageoires;
- les parasites internes qui se développent dans la cavité abdominale ou sous forme de kystes sur les viscères (foie, intestin, etc.) et dans la chair.

Peut-on consommer le poisson sans danger? Généralement, les parasites n'affectent pas la qualité de la chair. Cependant, leur apparence ou la quantité de parasites peuvent être peu appétissantes.

Pour plus d'informations, consultez le site suivant : http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/sante-maladies/parasites.jsp



QUELQUES POINTS IMPORTANTS À CONNAÎTRE



Pour pêcher, il faut un permis de pêche

- 1 Le porter sur soi durant la pratique de l'activité;
- 2 Pour être valide, il doit être signé par le titulaire et la personne qui le délivre;
- 3 Il n'est pas transférable d'une personne à l'autre;
- 4 Donne droit à une limite de prise,
- 5 Permet de pêcher la plupart des espèces de poissons d'intérêt sportif au Québec à l'exception du saumon.
- * Il est possible de pêcher en vertu du permis d'une autre personne. Toutefois, le permis donne droit à une limite de prise pour l'ensemble des personnes pêchant sur ce dernier.



Méli-mélo

- Nombre maximal d'hameçons sur sa ligne est généralement de 3;
- On peut pêcher de nuit sauf dans les rivières à saumon;
- Les vers de terre et les sangsues sont autorisés sans restriction comme appâts,
- Les poissons (ménés) sont interdits comme appâts dans la plupart des zones;
- Lorsque le poisson est conservé, il faut être capable d'en identifier l'espèce en laissant un morceau de peau et pouvoir les compter;
- Le poisson pris à la pêche sportive n'est pas destiné à la vente.



Il y a des limites!!

Limite de prise quotidienne :

- Nombre maximal de poissons pris et gardés durant la journée pour une espèce;
- Inclut les poissons consommés la journée même:
- Les poissons remis à l'eau ne comptent pas dans la limite.

Limite de possession :

- Nombre de poissons d'une espèce que l'on peut avoir en sa possession en tout temps et en tout lieu (sur le lac, la route ou à la maison);
- Généralement égale à la limite de prise quotidienne.

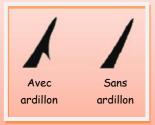
Limite de taille :

 Pour conserver certaines espèces (doré, touladi...), le poisson doit avoir une certaine longueur (exemple: le touladi doit avoir une longueur de plus de 40 cm dans la zone 9).

LA REMISE À L'EAU ET LES CAPTURES ACIDENTELLES

Quelques règles de base pour la remise à l'eau pour donner toutes les chances au poisson de survivre :

Vous remettez régulièrement le poisson à l'eau: l'utilisation d'un hameçon sans ardillon (cassé, plié ou limé l'ardillon) se retire facilement sans blesser le poisson.



- N'épuisez pas le poisson par un combat prolongé. Ceci diminue ses chances de suivie.
- Manipulez le poisson délicatement en le tenant sous l'eau et en évitant de toucher ses yeux ou ses branchies. Gardez les mains mouillées.
- * Retirez doucement l'hameçon à la main ou à l'aide de pinces. Si l'hameçon est profondément engagé, coupez l'avançon ou le bas de ligne. L'hameçon finira par se désagréger et sera ainsi moins dommageable pour le poisson.
- Réanimez le poisson en le tenant à l'horizontale sous l'eau. Si le poisson semble en difficulté, l'oxygéner en le remuant doucement sous l'eau dans un léger mouvement de va-et-vient pour que l'eau passe par les branchies. Relâchez-le lorsqu'il commence à se débattre.

Que faire en cas de capture accidentelle?

Il peut arriver qu'un poisson morde à votre hameçon mais que cette espèce soit interdite à la pêche parce qu'elle est menacée ou que la période de pêche n'est pas encore ouverte. C'est notamment le cas avec le bar rayé, un poisson qui a disparu du Québec dans les années 60 et qui fait l'objet d'efforts de réintroduction depuis les années 2000.

Lorsque vous pêchez une espèce interdite, vous devez obligatoirement la remettre à l'eau dans les plus brefs délais. S'il s'agit d'un bar rayé, vous êtes invité à signaler votre capture en visitant le site suivant :

http://www.cdpnq.gouv.qc.ca/espece_faune.htm

Suggestion de

LES POISSONS DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION

LÉGENDE



Fait référence à la carte de distribution au coin gauche de la page. Une couleur par espèce (jaune ou rouge). Lorsque le symbole de poisson est blanc, la répartition est théorique et non confirmée.

Lorsque le nom du poisson est suivi d'un poisson rouge, cette espèce est en danger.

Limite de prise quotidienne :

À vérifier chaque année ainsi sur la période d'ouverture de la pêche pour chaque espèce.

Recommandation de consommation :

À titre informatif





Taille moyenne



Longévité



Période de reproduction



Signes distinctifs du poisson



Coloration du poisson



Alimentation



Habitat que le poisson fréquente



Informations supplémentaires





LES ACIPENSÉRIDÉS

- ESTURGEONS -

Limite de prise quotidienne :

Zones 8, 9 et 15: 1 esturgeon

Recommandation de consommation:

1 repas par semaine ou moins



LES LOTTIDÉS

- LOTTES -

<u>Limite de prise quotidienne :</u>

Zones 8, 9 et 15 : aucune limite Recommandation de consommation :

1 repas par semaine ou moins











Esturgeon jaune

· Acipenser fulvescens · Lake sturgeon





Lota lota · Burbot



◆ Entre 90 et 140 cm
◆ Poids : entre 5 et 35 kg



◆ Ente 15 et 25 ans au Québec



⋆ En mai et juin



* Bouche suceuse ventrale située loin derrière les yeux



* Absence de plaque osseuse entre la nageoire dorsale et la queue



* Corps varie du brun à gris sur le dos et les flancs, et le ventre est blanc

* Nageoires brun foncé ou grises



* Mollusques * Larves d'insectes aquatiques

* Écrevisses * Oeufs de poissons



* Grandes rivières et lacs



* Se nourrit sur le fond en détectant sa nourriture à l'aide de ses barbillons



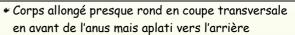


◆ Entre 35 et 50 cm
◆ Poids : entre 0,5 et 1,5 kg





◆ De janvier à mars





- * Longues nageoires dorsale et anale
- Écailles minuscules pouvant laisser croire qu'elles sont absentes



- * Varie du jaune au vert foncé
- ← Corps marbré de taches plus sombres



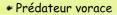
- Poissons (cisco, corégone, dorés, perchaude, chabots, épinoches)
 Insectes aquatiques
- * Écrevisses



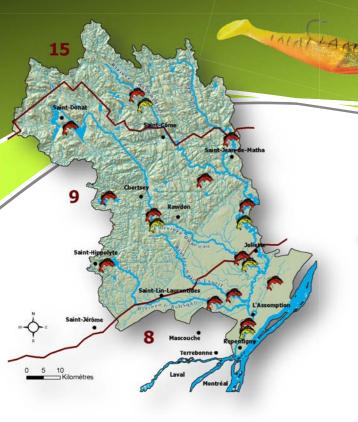
 Principalement dans les eaux froides et profondes des lacs au sud de son aire de distribution mais également dans les grandes rivières froides plus au nord



* Poisson typiquement nocturne







LES ICTALURIDÉS

- BARBOTTES ET BARBUES -

<u>Limite de prise quotidienne :</u>

Zones 8, 9 et 15 : aucune limite Recommandation de consommation :

 $1\ \mbox{repas}$ par semaine ou moins









· Ameiurus nebulosus · Brown bullhead

Barbue de rivière

• Ictalurus punctatus • Channel catfish



◆ Entre 20 et 35 cm
◆ Poids : jusqu'à 1 kg



◆ De 6 à 8 ans





* 4 paires de barbillons dont la plus longue atteint la base de la nageoire pectorale

- * Queue carrée ou très peu fourchue
- ◆ Peau dépourvue d'écaille



- * Les flancs pâles souvent marbrés de brun
- * Les barbillons brun foncé ou presque noirs



- Débris * Mollusques * Insectes * Écrevisses
- Vers * Algues * Poissons * Œufs de poissons



 Près du fond dans les eaux peu profondes et chaudes des lacs et des étangs, avec ou sans végétation

* Dans les baies peu profondes à fond de sable ou de vase de grands lacs et de rivières à eau lente



* Se nourrit sur le fond en cherchant sa nourriture à l'aide de ses barbillons





◆ Entre 35 et 50 cm ◆ Poids : entre 1 et 2 kg







- * Tête massive et très large
- Yeux plus grands que ceux des barbottes
- · Queue très fourchue



 Varie du bleu pâle au gris foncé avec souvent des taches chez les jeunes individus



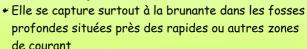
- * Insectes * Crustacés * Mollusques * Vers
- **⋆** Poissons



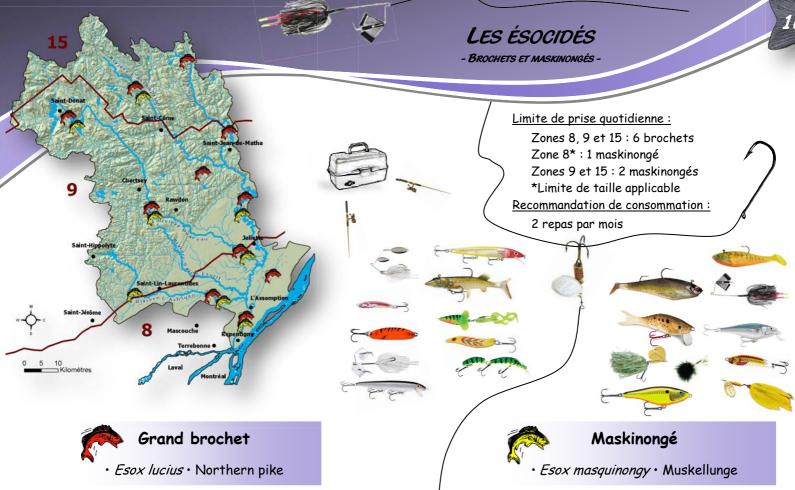
* En eau claire et profonde à fond de sable et de gravier des lacs et des grandes rivières



◆ Se nourrit le jour autant que la nuit









* De 50 à 75 cm * Poids : de 1 à 2 kg mais peut atteindre une taille beaucoup plus considérable



◆ Population du sud : 10 à 12 ans

◆ Population du nord : 25 ans





* Face ventrale des mâchoires perforée de chaque côté de 5 pores



* Taches pâles sur un fond verdâtre ou gris

 Écailles décorées d'une petite tache dorée à leur extrémité

* Nageoires tachetées de noir



* Poissons * Insectes * Écrevisses * Grenouilles

Souris → Rats musqués → Cannetons



* Eaux peu profondes à végétation dense des rivières lentes, baies chaudes et herbeuses des lacs et des réservoirs



* Agressif, attaquant pratiquement tout ce qui entre dans son champ de vision

* Se nourrit principalement durant la journée





*De 70 à 120 cm * Poids entre 2,5 et 16 kg



◆ 30 ans mais les femelles vivent plus longtemps que les mâles



Fin avril au début juin

⋆ Tête longue et aplatie



Le dessous de la mâchoire inférieure perforé de 6 à 9 pores bien visibles de chaque côté

 Joues (préopercules) ne portent pas d'écailles sur leur moitié inférieure



* Souvent brillante et varie du vert or au brun pâle

 Caractérisée par des taches sombres sur un fond pâle



Poissons * Écrevisses * Grenouilles

Souris * Rats musqués * Oiseaux



 Zones peu profondes et à végétation dense des lacs et des rivières à faible courant



 Poisson solitaire, chassant à l'affût parmi la végétation

* Se nourrit particulièrement dans les eaux claires, la nuit

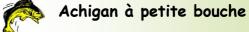


LES CENTRARCHIDÉS



Achigan à grande bouche

· Micropterus salmoides · Largemouth bass



· Micropterus dolomieu · Smallmouth bass



≠ 20 à 38 cm ≠ Poids : jusqu'à 3 kg

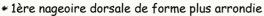


◆ 15 ans





2 nageoires dorsales presque séparées





◆ Vert brillant à l'olive

* Sur les flancs, une large bande horizontale noire.



* Poissons * Grenouilles * Écrevisses

Insectes aquatiques

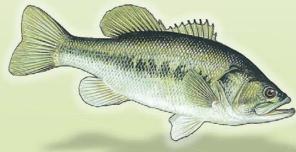


* Eaux chaudes et herbeuses des petits lacs et des baies peu profondes des plus grands lacs

- * Parfois dans les rivières à courant faible
- ◆ Préfère les substrats mous à végétation dense
- * Tolère les eaux plus chaudes et plus trouble



◆ S'alimente à l'aube ou en soirée







4 15 ans





*La mâchoire supérieure ne dépasse pas l'œil



* 2 nageoires dorsales unies donnant l'impression d'une

seule

* Dos : brun doré à vert



* Flancs : plus pâles et dorés avec de 8 à 15 barres verticales sombres plus ou moins définies

Yeux : rouges ou orange



- Écrevisses
 Poissons
 Insectes
 Grenouilles
- * Têtards * Œufs de poissons * Végétation



- * Zones rocailleuses peu profondes des lacs et rivières aux eaux claires
- * Arbres morts et grosses pierres comme abris
- * Préfère les eaux fraîches.

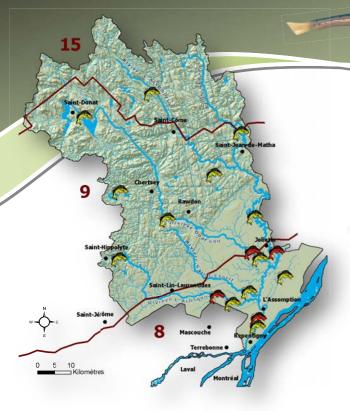








- ACHIGANS ET CRAPETS -



<u>Limite de prise quotidienne :</u>

Zones 8, 9 et 15 : aucune limite

Recommandation de consommation :

2 repas par mois



- Petite turlutte,
- Vers de terre.
- Mouche 🗲







· Lepomis macrochirus · Bluegill



Crapet soleil

· Lepomis gibbosus · Pumpkinseed



◆ De 18 à 20 cm
◆ Poids : jusqu'à 450 q



▶ De 8 à 10 ans



♣ Avril et mai



- ◆ Corps très comprimé au profil arrondi
- * 2 nageoires dorsales réunies en une seule
- * Nageoire anale est ornée de 3 épines fortes
- * Extrémité de l'opercule uniformément noire
- * Grosse tache noire sur la nageoire dorsale molle



- ◆ Corps d'un bleu vert avec une série de bandes verticales plus sombres sur les côtés du dos jusqu'au ventre
- ◆ Gorge et le thorax souvent jaunes ou orange



- Insectes aquatiques
 Petites écrevisses
- Mollusques



* Zones peu profondes, herbeuses et chaudes des petits et grands lacs et des petits cours d'eau à faible courant



 ◆ Se nourrit davantage lorsque la température de l'eau avoisine les 27°C



- ◆ 10 et 15 cm, mais peut atteindre 22 cm
- ◆ Poids: jusqu'à 500 q



◆ 10 ans





- * Corps aplati et presque circulaire de profil
- * Nageoire anale possède 3 épines acérées
- * Joues et opercules traversés de lignes d'un bleu vif évidentes chez les mâles



- * Extrémité de l'opercule foncée et marquée à la marge d'un point rouge écarlate
- * Corps parsemé d'écailles de couleur rouille
- Barres verticales sombres parfois évidentes chez les jeunes et les femelles



- Insectes aquatiques
 Petits poissons
- ◆ Petits mollusques ◆ Zooplancton



- ◆ Petits lacs
- * Zones herbeuses et peu profondes des lacs plus grands et des cours d'eau à faible courant



- * Combat impressionnant pour sa taille
- * Chair délicieuse ferme blanche et feuilletée







LES CENTRARCHIDÉS

- ACHIGANS ET CRAPETS -



Limite de prise quotidienne :

Zones 8, 9 et 15 : aucune limite pour le crapet de roche

Zones 8 et 9 : 30 mariganes noires

Zone 15 : aucune limite pour la marigane noire

Recommandation de consommation :

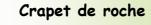
1 repas par semaine ou moins pour la marigane noire

- Mouches,
 - ʻjigs,
- Devons,
- 🐓 Écrevisses,
- Vers,
- 拳 Larves ♦ Large variété

Ménés.

- d'autres leurres et appâts
- Cuillères tournantes,
- Sangsues,

- Mouches noyées,
- Petites cuillères tournantes,
- Jigs,
- Minuscules poissons-nageurs



• Ambloplites rupestris • Rock bass



Marigane noire

· Pomoxis nigromaculatus · Black crappie



◆ Entre 10 et 25 cm ◆ Poids : rarement plus de 225 q



◆ De 10 à 12 ans





* Nageoire anale précédée de 6 épines * Yeux particulièrement grands de couleur orangée ou rougeâtre





◆ Corps brun olive, marqué de taches plus sombres

Grosse tache noire sur chaque écaille sous la ligne latérale



Insectes aquatiques
 Écrevisses

Petits poissons

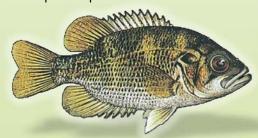


* Zones rocheuses et peu profondes des lacs, mais aussi les secteurs d'eau chaude et tranquille des cours d'eau à végétation dense



* Habitudes de nomade

* Pratiquement impossible de déterminer un itinéraire routinier pour ce poisson surtout en été





◆ De 18 à 25 cm, mais sa taille maximale est de 30 à 35 cm · Poids jusqu'à 1 kg



◆ 10 ans



Fin mai jusqu'à juillet



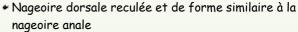
* Corps très haut et extrêmement aplati



* Tête plus longue que les autres crapets



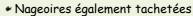
⋆ Dépression au-dessus de l'œil





◆ Varie du vert foncé au noir sur le dos

* Flancs pâles, à reflets argentés et marqués de nombreuses taches foncées et irrégulières

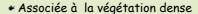




◆ Plancton ◆ Larves d'insectes ◆ Poissons



* Eaux tranquilles et chaudes, de préférence claires, des lacs de toutes dimensions, de même que des rivières à faible courant





 Ce poisson a tendance à se maintenir en suspension en eau libre





LES SALMONIDÉS

- OMBLES, SAUMONS ET TRUITES -



Limite de prise quotidienne :

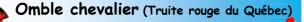
Zones 8 et 9 : 10 ombles Zone 15 : 15 ombles

Recommandation de consommation :

Aucune restriction pour l'omble de fontaine

- Streamers,
- Mouches sèches,
- Cuillères miroitantes





· Salvelinus alpinus · Arctic charr



Omble de fontaine (Truite mouchetée)

· Salvelinus fontinalis · Brook Trout



◆ De 38 à 46 cm
◆ Poids : en moyenne 900 q





Novembre jusqu'en décembre (Population d'eau douce)



◆ Points pâles sur fond foncé

- Grande bouche munie de dents sur les mâchoires, la langue et le palais
- ⋆ Nageoire caudale fourchue



 Dos et nageoires uniformes sans motif et absence de barres noires sur les nageoires

- ⋆ Variable selon l'habitat
- * Dos : Vert foncé Flancs et ventre : orange vif



* Petits crustacés * Larves d'insectes * Poissons



- ◆ Populations d'eau douce : en eaux froides des lacs profonds
- Populations anadromes : estuaires et régions côtières



◆ Batailleur puissant





◆ De 20 à 30 cm
◆ Poids : jusqu'à 2,5 kg



⋆ Dépasse rarement les 12 ans



◆ Octobre à décembre



- Points pâles sur fond foncé
 Nageoire caudale légèrement fourchue presque carrée
- Motifs marbrés très apparents sur les nageoires dorsale et caudale et sur le dos



- * Variable selon l'habitat
- ◆ Dos : du vert olive à presque noir
- * Flancs : marqués de points rouges cernés de bleu



- * Vers * Crustacés * Insectes * Poissons
- **▼** Zooplancton



- * Eaux fraîches, claires et bien oxygénées des ruisseaux, rivières et lacs
- * Nécessite une eau froide environ 12°C



25

LES SALMONIDÉS

- OMBLES, SAUMONS ET TRUITES -



* Limite de taille applicable pour le Touladi

2 touladis

Recommandation de consommation :

Ouananiche : aucune restriction Touladi : 2 repas par mois







Saint-Jérôme

Ouananiche*(saumon atlantique)

· Salmo salar · Atlantic Salmon



Touladi (Truite grise)

Salvalinus namaycush
 Lake trout (Lake charr)







◆ Octobre ou novembre

Écailles grosses et très visibles



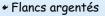
* Nageoire adipeuse loin derrière la nageoire dorsale



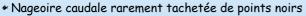
Nageoires dorsale et pelviennes au centre de la longueur du corps



* Dos brun, vert ou bleu avec de gros points noirs





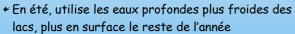




* Poissons (surtout l'éperlan arc-en-ciel) * Insectes



* Grands lacs aux eaux froides et claires et cours d'eau à fond de gravier pour la fraie.





* *La ouananiche et le saumon atlantique sont la même espèce. La ouananiche demeure en eau douce et n'effectue pas de migration en mer comme le saumon atlantique



◆ Entre 40 et 50 cm
◆ Poids : entre 0,5 et 1,5 kg



◆ Plus de 45 ans



* De septembre à novembre selon la latitude



* Tête trapue avec une grande bouche munie de dents sur les mâchoires, la langue et le palais







* Absence de tache rouge, mais les nageoires, à l'exception de la dorsale, peuvent prendre une coloration orangée chez certaines populations



◆ Poissons (surtout le cisco de lac) ◆ Insectes

- ◆ Plancton ◆ Crustacés



* Dans le Sud : lacs profonds (utilise différentes profondeurs en fonction de la température de l'eau selon les saisons)

* Dans les régions plus nordiques : lacs peu profonds et rivières, occasionnellement en eaux saumâtres



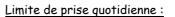
* L'extrême lenteur de croissance du touladi entraîne une réglementation plus stricte







- OMBLES, SAUMONS ET TRUITES -



Zones 8, 9 et 15 : 5 en tout

Recommandation de consommation :

Aucune restriction



- Mouches sèches,
- Nymphes,
- Streamers,
- Cuillères ondulantes et tournantes.
- Poissons-nageurs

Truite arc-en-ciel

· Oncorhynchus mykiss · Rainbow trout



Truite brune

• Salmo trutta • Brown trout



 De 30 à 45 cm
 Poids : plus de 9 kg dans les Grands Lacs



- ◆ De 3 à 4 ans
- ◆ Population des Grands Lacs : de 6 à 8 ans





- * Nageoire caudale carrée ou légèrement fourchue



- Variable de l'argentée avec peu de taches évidentes à brunâtre avec de nombreuses taches noires
- * Nageoire caudale marquée de rangées régulières de taches noires



- ◆ Petits poissons (perchaudes et cyprins)◆ Plancton
- * Crustacés * Insectes * Limaces * Sangsues
- Œufs de poissons
- ◆ Eau claire, fraîche (< 21°C) et peu profonde à fond de gravier des rivières à courant modéré.



 Lacs de profondeur moyenne à grande avec végétation, hauts-fonds et affluents à fond de gravier.



- * Espèce introduite au Québec
- ◆ Plus tolérante aux eaux chaudes que l'omble de fontaine





De 30 à 40 cm → Poids : entre 0,5 et 1 kg





⋆ Novembre



- * Nageoire caudale carrée jamais fourchue
- * Absence quasi-totale de taches sur la queue



* Taches foncées sur la nageoire dorsale

◆ Varie du brun au brun olive

* Sur les flancs : taches rouille et taches foncées entourées d'un halo pâle



* Poissons * Écrevisses * Insectes



- * Eau fraîche à courant faible (parfois eaux vives) principalement des rivières, aussi des lacs.
- * Tolère des eaux plus chaudes (jusqu'à 24°C) et plus turbides que les autres salmonidés.
- * Espèce originaire d'Europe, d'Asie et d'Afrique du Nord



- * Se nourrit au crépuscule



LES SALMONIDÉS

- OMBLES, SAUMONS ET TRUITES -



Limite de prise quotidienne :

Zones 8, 9 et 15 : aucune limite Recommandation de consommation :

Aucune restriction pour le grand corégone



- Petites cuillères
- Petits ménés

- Petits jigs appâtés d'un asticot
- Petits leurres à dandiner

Cisco de lac

Coregonus artedi
 Cisco ou Lake herring



· Coregonus clupeaformis · Lake whitefish



De 15 à 30 cm → Poids : entre 250 g et 680 g





◆ Entre septembre et décembre





 Bouche terminale et la mâchoire inférieure dépassant la mâchoire supérieure

- * Nageoire adipeuse présente sur le dos
- ⋆ Nageoire caudale fourchue
- * Les écailles sont grandes et s'enlèvent facilement



 Argentée sur les flancs et varie du bleu-vert au noir sur le dos



* Zooplancton * Insectes * Poissons



Essentiellement en lacs dans le sud de sa distribution



* Espèce vulnérable aux activités humaines (agriculture, développement des rives) entraînant une eutrophisation rapide des eaux

 ★ Également vulnérable à l'introduction d'espèces compétitrices ou prédatrices



◆ 38 cm ◆ Poids : 1 kg mais peut atteindre une taille plus importante



◆ 15 ans mais certaines populations du nord peuvent atteindre 40 cm



* De septembre à décembre selon la latitude



 Corps généralement élancé et comprimé latéralement

- Sa bouche, petite et distinctement surplombée par le museau
- * Corps recouvert de grandes écailles



* Argentée sur les flancs, brun-vert à noire sur le dos



- Mollusques * Larves d'insectes * Crustacés
- Plancton * Petits poissons * Œufs de poissons y compris les siens



- * Dans les lacs du sud, il se déplace vers les eaux froides des profondeurs en été
- Dans les lacs du Nord, il utilise toutes les profondeurs



◆ Se nourrit surtout sur le fond





8

LES PERCIDÉS

- DORÉS ET PERCHAUDES -

Limite de prise quotidienne :

Zones 8, 9 et 15* : 6 dorés en tout

* Limite de taille applicable

Recommandation de consommation :

2 repas par mois





Doré jaune

· Sander vitreus · Walleye



Doré noir

• Sander canadensis • Sauger



De 30 à 50 cm → Poids : entre 0,5 et 1,5 kg



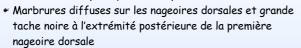


◆ Entre le début avril et la fin juin selon la latitude





✔ Joues lisses et pratiquement dépourvues d'écailles





◆ Brun olive, jaune et même bleue selon l'habitat

* Écailles des flancs marquées des mouchetures dorées

* Tache blanche sur l'extrémité du lobe inférieur de la queue



* Poissons * Sangsues * Écrevisses * Grenouilles

* Salamandres * Petits mammifères * Limaces



 Eaux peu profondes (moins de 15 m) des lacs et des grandes rivières

* En rivière : recherche fréquemment les bassins situés au pied de rapides et les zones de courant modéré

* Dans les grands lacs venteux à l'eau passablement claire



 L'œil du doré jaune étant très sensible à la lumière, le degré de turbidité de l'eau affecte ses périodes d'activité.





 Entre 20 et 30 cm, mais peut excéder 55 cm dans le fleuve St-Laurent
 Poids : inférieur à 0,5 kg



⋆ De mai à juin



⋆ Environ 12 ans mais dépasse rarement 7 ans



⋆ Joues recouvertes d'écailles rugueuses



 Première nageoire dorsale marquée de 2 ou 3 rangées distinctes de taches noires

- 3 ou 4 grandes taches foncées s'étendent du dos aux flancs
- * Les flancs maculés de gros points noirs
- * Rangées de barres foncées sur la nageoire caudale



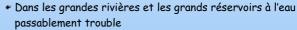
 La couleur de fond est terne et varie du gris au brun selon l'habitat



Poissons
 Foissons
 Foissons



* Eaux troubles et peu profondes des lacs et des grandes rivières à faible courant

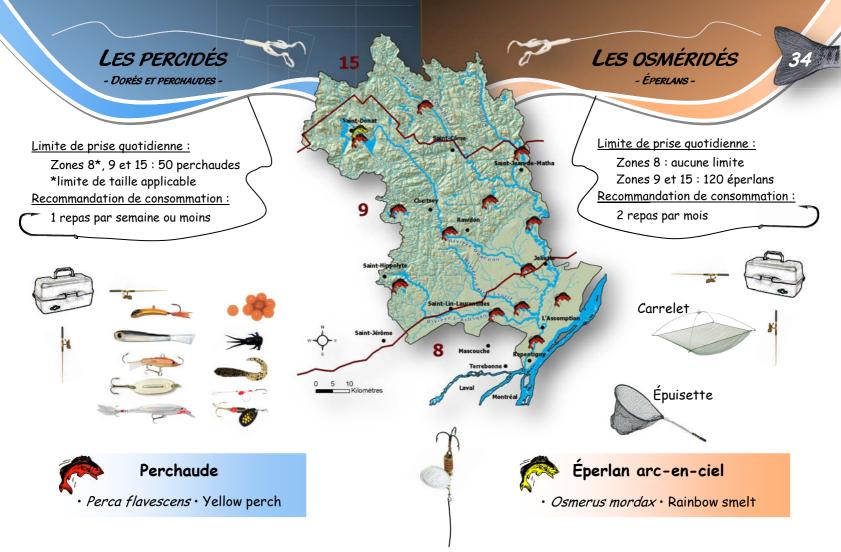




L'œil du doré noir est plus sensible à la lumière que le doré jaune. Il se trouve dans des eaux un peu plus profondes et est à l'aise dans une eau très trouble









De 10 et 25 cm → Poids : de 50 à 200 q







◆ Nageoire anale munie de 2 épines



- * Bout des opercules terminé en une pointe piquante
- * 2 nageoires dorsales très bien séparées
- * Flancs marqués de 7 larges bandes foncées se prolongeant jusqu'au ventre



- * La membrane qui relie les épines de la nageoire dorsale souvent tachetée de noir à son extrémité postérieure
- * Nageoires pelviennes et anale ordinairement orange brillant



- * Insectes aquatiques * Autres invertébrés



- * Endroits dégagés des grands lacs, étangs, rivières à faible courant, aux eaux claires parsemées de végétation aquatique
- ⋆ La température préférée se situe entre 21 et 24°C



* Poisson grégaire qui se nourrit activement surtout au crépuscule



◆ De 18 et 20 cm, mais peut atteindre 35 cm



4 6 ans



- * Mai, mais parfois en avril ou juin
- Nageoire adipeuse présente
- * Nageoire dorsale prend naissance vis-à-vis les nageoires pelviennes



- * Nageoire caudale fourchue
- ⋆ Tête effilée
- * Grande bouche munie de dents bien développées



- * Argentée, vert pâle sur le dos, à reflets irisés sur les flancs
- * Tête pouvant être presque entièrement noire pour les éperlans qui vivent en eau douce



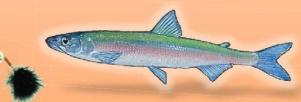
* Crustacés * Insectes * Vers * Poissons (corégone, cyprins, perchaude, poulamon)



- * Zone pélagique des lacs, estuaires et régions marines côtières
- * Petits cours d'eau et rivières aux eaux vives en période de fraie



Est la proie préférée du touladi et de la ouananiche



COFFRE À PÊCHE

Pour en connaître davantage sur le sujet, voici la liste des références bibliographiques de ce guide :

Bernatchez L et M. Giroux. 2000. Les Poissons d'eau douce du Québec et leur répartition dans l'est du Canada. Editions Broquet. Ottawa, Ontario. 350p.

Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). 2010. Accueil du COSEPAC. http://www.cosewic.gc.ca/fra/sct5/index_f.cfm.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP). 2002. La diversité des poissons - Bassin versant de la rivière L'Assomption. http://www.mddep.gouv.qc.ca/poissons/assomption/especes-result.htm.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP). 2002. Guide de consommation du poisson de pêche sportive en eau douce. http://www.mddep.gouv.gc.ca/eau/guide/complement.htm.

Ministère des pêches et Océans Canada (MPO). 2008. Pêche récréative. http://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/act-loi/fishing-peche-fra.htm.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MNRF). 2007. Pêche. http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/peche/index.jsp.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MNRF). 2003-2004. Espèces fauniques menacées ou vulnérables. http://www.mrnf.gouv.gc.ca/faune/especes/menacees/index.jsp. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MNRF). 2006. Parasites et anomalies des poissons.

http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/sante-maladies/parasites.jsp.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MNRF). 2003-2009. Poissons du Québec.

http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/peche/poissons/index.jsp.

Patrick Campeau: Pêcheur professionnel, 2007-2010.

http://pcampeau.com/accueil/

Sentier chasse et pêche. 2009. Espèces.

http://www.sentierchassepeche.com/17/Especes.html.

Sternberg, D. et al. 2008. L'ultime guide de pêche en eau douce. Éditions Modus vivendi. Laval, Québec. 432 p.

Les images de poissons sont tirées du site www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/peche/poissons/index.jsp. Les leurres proviennent du site de http://pcampeau.com/accueil/ et

http://www.canadiantire.ca/AST/browse/5/SportsRec/Fishing/Lures_jsp?locale=en. Photos en couverture et page 1 : Maryse Blanchette. Photos page 5 : CARA. Cartes du bassin versant, de répartition et le schéma de bassin versant : CARA.





MES SUCCÈS DE PÊCHE!!



	Espèce	Longueur	Poids _	Gardé	Remis à l'eau	Leurre utilisé
4						





Canada



Coordonnées:

Fédération des pourvoiries du Québec

5237, boulevard Wilfrid-Hamel, bureau 270

Québec (Qc) G2E 2H2 Tél.: (418) 877-5191

http://www.fpq.com/

Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs

162, rue du Brome

Saint-Augustin-de-Desmaures (Qc) G3A 2P5

Tél.: (418) 878-8901 http://www.fqf.qc.ca/

Fédération québécoise des gestionnaires de zecs

1415, rue Frank-Carrel, bureau 275

Québec (Qc) G1N 4N7 Tél.: (418) 527-0235

http://www.zecquebec.com/index.jsp

Bureaux de la protection de la faune

Direction de la protection de la faune de Laval-Lanaudière-Laurentides

999, rue Nobel, Bureau 1.50B Saint-Jérôme (Québec) J7Z 7A3

Téléphone : 450 569-3113

Bureau local de Joliette

1160, rue Notre-Dame Joliette (Québec) J6E 3K4 Téléphone : 450 752-6860

Bureau local de Saint-Michel-des-Saints

8081A, rue Brassard

Saint-Michel-des-Saints (Québec) JOK 3BO

Téléphone: 450 833-6756

S.O.S. Braconnage

Téléphone : 1 800 463-2191

Courriel: centralesos@mrnf.gouv.qc.ca

Ce guide a été réalisé grâce aux programmes d'« Acquisition de connaissances et de mise en valeur de la ressource faunique » du Québec et d'« Intendance de l'habitat des espèces en péril » du Canada.

CARA: 100, rue Fabre, Joliette (Québec) J6E 9E3 · Téléphone: 450 755-1651 · Télécopieur: 450 755-1653 info@cara.gc.ca · www.cara.gc.ca